

Termes de référence

Consultation relative au choix d'une Agence de Communication

APPUI A LA CONCEPTION ET A LA MISE EN ŒUVRE DE LA VISIBILITE DU PROJET EBSO Med

1. BUSINESSMED

L'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises (BUSINESSMED) est le principal représentant régional du secteur privé reflétant les intérêts de **22 Confédérations d'Entreprises** issues de la rive Nord/ Sud de la Méditerranée.

Depuis sa création en 2002, **BUSINESSMED** est devenue une **plateforme privilégiée** de coopération multilatérale au profit des Confédérations Membres et des entreprises affiliées, **vecteur** de la promotion de l'investissement direct étranger à l'international, **levier** pour la promotion du dialogue et de l'intégration socio-économique inter-méditerranéenne.

2. Le projet EBSO Med

EBSO Med est un projet de 4 ans cofinancé par la commission européenne mené par l'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises (BUSINESSMED) et implémenté par le consortium MEDALLIANCE constitué de 5 partenaires : Eurochambres (Association des Chambres de Commerce Européennes); ASCAME (Association des Chambres de Commerce de Méditerranée) ; ANIMA Investment Network ; CAWTAR (Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche); GACIC (Chambre de Commerce Germano-Arabe).

EBSO Med vise à **stimuler l'écosystème d'affaires** Méditerranéen en promouvant un **développement économique inclusif et la création d'emploi** via **le renforcement des organisations du secteur privé** dans **les pays du voisinage Sud de la Méditerranée**.

Plus spécifiquement, EBSO Med permettra d'améliorer la capacité de gestion des **organisations de soutien aux entreprises** (OSE) dans la zone Euro-méditerranéenne grâce à l'amélioration des services offerts aux entreprises affiliées et l'établissement de normes de qualité. L'action soutiendra les acteurs du secteur privé de la Méditerranée dans le développement des liens d'affaires en vue d'une plus étroite collaboration entre les Pays de la Rive Sud de la Méditerranée et leurs homologues en Europe, en les supportant dans le financement de leurs projets en entrepreneuriat et les orientant dans la prospection de fonds des institutions de financement et de développement. Au niveau entrepreneurial, EBSO Med stimulera le commerce et les investissements en promouvant l'internationalisation des PME. EBSO Med consentira ainsi de consolider l'intégration régionale économique et de stimuler la communauté d'affaires par la création d'un hub durable pour l'élaboration de partenariats fructueux dans des secteurs clés d'intérêt commun dans la région Euromed.

Objectifs et principaux résultats attendus :

Le projet a pour ambition d'obtenir des résultats concrets à plusieurs niveaux :

- ✓ Amélioration des services, de la performance et de la compétitivité des organisations intermédiaires de la région Euromed via des missions d'assistance technique, le renforcement de capacités et la création d'un label de qualité pour les services business-oriented ciblant en particulier **les femmes leader et les jeunes entrepreneurs** ;
- ✓ Etablissement d'un **réseau dynamique** supporté par la plateforme Business Country Desk, les événements régionaux, la signature de nouveaux protocoles d'entente entre les OSE du Sud et l'UE, les mentorats ainsi que les activités de formation ;

- ✓ Développement d'une stratégie régionale et des plans d'action par le biais de la **coopération inter-régionale** et l'identification de clusters sectoriels et les chaînes de valeur ;
- ✓ Renforcement du Partenariat Institutionnel entre l'UE et les Pays du Voisinage Sud de la Méditerranée à travers l'organisation de fora, roadshows et rencontres de haut niveau à l'échelle régionale ou sous régional, B2B et C2C ;
- ✓ Amélioration de l'image des Pays Sud de la Méditerranée grâce à l'implication des médias et la promotion de best practices dans la région Euromed ;
- ✓ Augmentation des flux commerciaux et d'investissements entre les Pays de la Rive Nord/Sud de la Méditerranée ;
- ✓ Coordination étroite et visibilité internationale afin de maintenir la viabilité des projets financés par l'UE dans la région.

3. Objet de la mission du soumissionnaire

Il s'agit dans le cadre de cette prestation de choisir une agence de communication qui sera chargée de l'expertise nécessaire à BUSINESSMED pour assurer la visibilité du projet EBSO Med à travers :

- La conception de la charte graphique du projet ainsi que tous les supports de communication transversaux et spécifiques nécessaires.

Taches et Mission à accomplir

En étroite collaboration avec l'équipe de BUSINESSMED, le prestataire devra travailler sur 3 directions distinctes pour la piste du logo et sera chargé par la suite d'accomplir les tâches suivantes :

- Concevoir et finaliser une charte graphique pour le projet ;
- Concevoir l'iconographie ;
- Concevoir un modèle de Roll-up institutionnel ;
- Concevoir un Template de newsletter ;

Après la phase de conception, l'agence de communication devra désigner un responsable qui sera le vis-à-vis et le facilitateur pour BUSINESSMED dans la réalisation des travaux d'impression et de reproduction auprès des différents prestataires de services sélectionnés.

4. Les livrables

L'agence doit transmettre à l'organisation les différents produits finaux (outils et supports de communication transversaux et spécifiques conçus...) sous plusieurs formats (PSD, TIFF, JPEG, PDF, AI Vectorisé...).

Livrables	Date de Livraison
Charte Graphique	26/03/2018 : 1ère proposition de logo
	26/03/ au 29/03 : debrief et modifications
	30/03/2018: livraison du logo final
	15/04/2018 : livraison du reste de la charte

5. Durée de la mission

La mission de l'agence de Communication va s'étendre de la date de signature du contrat jusqu'à la fin de la livraison finale de la charte complète.

6. Qualifications de l'Agence de Communication

L'agence de communication devra être une Agence-Conseil en communication. Elle devra justifier d'au moins 3 (trois) références dans les prestations similaires au cours au moins des cinq dernières années. Elle devra également avoir une **expérience confirmée** en matière de :

- Création et conception des logos ;
- Conception et production d'outils de communication ;
- Prestations similaires, notamment avec des projets financés ou menés par l'Union Européenne. Ce critère sera un atout.

7. Méthodologie de choix de l'Agence

Seules les offres ayant obtenu un minimum de 70 points, sur le plan technique, seront retenues pour l'évaluation financière.

Critères	Pondération	Points
<u>Offre technique</u>	60%	<u>100points</u>
• Critère 1	- Expertise du soumissionnaire	50
• Critère 2	- Démarche méthodologique	10
• Critère 3	- L'équipe dédiée	10
• Critère 4	- Des prestations similaires, notamment avec des projets financés ou menés par l'Union Européenne	10
• Critère 5	- Respect des délais	20
<u>Offre financière</u>	40 %	

Chaque soumissionnaire devra préciser **le prix unitaire** (en hors taxes et en TTC) de ses prestations.

8. Soumission des offres

Les offres doivent être transmises à BUSINESSMED par écrit **au plus tard le 17/03/2018** le cachet du bureau d'ordre de l'organisation faisant foi.

Les agences intéressées doivent fournir toutes les informations requises indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter la mission (références concernant l'exécution de missions similaires, curriculum vitae du personnel-clé, portfolio de création, etc.).

Les offres techniques et financières doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Rue des Emeraudes, Résidence Zarrad 2, Appart A2-1, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis, Tunisie

Ou via les adresses email suivantes : international@businessmed-umce.org,
promotion@businessmed-umce.org

9. Modalité de paiement et pénalité de retard

Lors de la signature du compromis	30%
Lors de la livraison	70%

Si les délais de livraison ne sont pas respectés, une pénalité de retard sera appliquée sur le montant du solde global :

- à hauteur de 10% pour un retard ne dépassant pas les 7 jours
- à hauteur de 20% pour un retard au-delà d'une semaine

10. Validité des offres

Les agences soumissionnaires seront liées par leurs offres pendant la durée du contrat

11. Propriété intellectuelle

Tout support de communication et de visibilité développé dans le cadre de cette consultation pourra être utilisé, reproduit ou modifié par la Commission Européenne. En aucun cas le créateur pourra détenir le droit d'auteur.

Obligation de confidentialité

L'agence s'engage à ne pas divulguer, directement ou indirectement, en partie ou en totalité, les informations confidentielles, à tenir confidentiel tout renseignement ou tout document obtenu et à ne pas faire de communication à des tiers sur les missions qui lui sont confiées sans accord et autorisation préalable, expresse et écrite de l'organisation.

12. Régime juridique et litiges

Une relation contractuelle liera l'organisation et l'agence, le droit applicable sera le droit tunisien. En cas de litige éventuel, il sera résolu à l'amiable. Faute d'accord et d'entente entre les parties, le litige fera l'objet de recours devant le tribunal compétent à Tunis.

En cas de force majeure, aucune partie ne sera tenue de dédommager l'autre pour les obligations non remplies le cas échéant.

Tunis le,

Lu et approuvé

Nom & prénom et Signature

.....